

**Zeitschrift:** Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =  
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =  
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

**Herausgeber:** geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und  
Landmanagement

**Band:** 113 (2015)

**Heft:** 2

**Artikel:** Les remaniements parcellaires du Val-de-Ruz (NE)

**Autor:** JeanRichard, Nicolas

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-513879>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les remaniements parcellaires du Val-de-Ruz (NE)

Au Val-de-Ruz, plaine fertile située entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et grenier à blé du canton, les remaniements parcellaires en cours constituent des opérations importantes pour les terres agricoles. Initiée au début des années 2000, une étude préliminaire a débouché sur la constitution de trois syndicats d'améliorations foncières: en 2004 à Engollon, en 2005 à Savagnier-Dombresson et en 2007 à Fenin-Vilars-Saules (La Côte). Ces trois syndicats ont pour buts une nouvelle répartition des terres, la rénovation et la construction de chemins nécessaires à la desserte des parcelles, ainsi que la réfection des réseaux de drainages plus que centenaires. Une attention particulière est portée à la nature et au paysage, pour maintenir voire améliorer l'EcoRéseau Val-de-Ruz existant.

*Im fruchtbaren Val-de-Ruz, der Getreidekammer des Kantons zwischen Neuchâtel und La Chaux-de-Fonds, werden zurzeit wichtige Landumlegungen für die Landwirtschaft durchgeführt. Zu Beginn des 21. Jahrhunderts wurden aufgrund einer Vorstudie drei Bodenverbesserungsgenossenschaften gegründet: 2004 in Engollon, 2005 in Savagnier-Dombresson und 2007 in Fenin-Vilars-Saules (La Côte). Ziele dieser drei Körperschaften sind die Landumlegung, die Sanierung und der Bau von Zufahrtswegen zu den Parzellen und die Ausbesserung des mehr als hundertjährigen Drainage-netzes. Besonderes Augenmerk gilt dabei der Natur und Landschaft, damit die ökologische Vernetzung des Val-de-Ruz erhalten und verbessert werden kann.*

Nella Val-de-Ruz, fertile pianura situata tra Neuchâtel e La Chaux-de-Fonds e granaio del Cantone, le ricomposizioni parcellari in corso sono operazioni di grande portata per i terreni agricoli. All'inizio del nuovo millennio è stato avviato uno studio preliminare che ha dato vita a tre consorzi delle miglione fondiarie: nel 2004 a quello di Engollon, nel 2005 a quello di Savagnier-Dombresson e nel 2007 a quello di Fenin-Vilars-Saules (La Côte). I tre consorzi mirano a una nuova ripartizione dei terreni, alla ristrutturazione e alla costruzione di accessi alle particelle oltre che al rinnovo degli impianti di drenaggio più che centenari. Si presta particolare attenzione alla natura e al paesaggio per salvaguardare o addirittura migliorare l'EcoRéseau Val-de-Ruz esistente.

N. JeanRichard

Dans le canton de Neuchâtel, les premiers remaniements parcellaires datent du début des années 1920. Le gros des travaux a débuté lors de la mise en place du plan Wahlen. Ensuite, les remaniements se sont poursuivis aussi bien en plaine qu'en montagne, avec les effets bénéfiques escomptés. Actuellement, plus de 85% des terres agricoles ont été remaniées. Au Val-de-Ruz, plaine fertile située entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et grenier à blé du canton, les remaniements en cours constituent des opérations impor-

tantes pour les terres agricoles. Ils font suite à plusieurs entreprises réalisées dès la fin des années 1980 pour permettre le passage de la route H20 reliant Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds.

Initiée au début des années 2000, une étude préliminaire a permis de situer quatre périmètres pour des éventuels syndicats d'améliorations foncières sur les territoires des anciennes communes de Fenin-Vilars-Saules, Engollon, Savagnier, Dombresson et Villiers. Des groupes d'études ont été constitués et, sous la houlette du bureau d'ingénieurs Lüscher & Aeschlimann SA à Anet, des

avant-projets ont été élaborés. Il en est résulté à ce jour la constitution de trois syndicats d'améliorations foncières (SAF): en 2004 à Engollon, en 2005 à Savagnier-Dombresson et en 2007 à Fenin-Vilars-Saules (La Côte).

L'agriculture au Val-de-Ruz est mixte. Elle bénéficie d'un très important réseau de drainages construits dès la fin du 19ème siècle. Afin d'entretenir la fonction agricole de cette région, il est primordial de maintenir les drainages en état de fonctionnement, de permettre leur assainissement ou leur remplacement en cas de nécessité. C'est un des buts des syndicats en cours.

Parmi les autres buts de ces syndicats, il faut mentionner le regroupement des parcelles, la rénovation et la construction des chemins nécessaires à la desserte des parcelles. Dans le but de préserver la nature et le paysage, les syndicats ont également voué une attention toute particulière à l'écologie et au paysage.

## Nouvelle répartition des terres

Parmi ses premières attributions, la commission d'experts (constituée de trois membres et de deux suppléants, la même pour les trois syndicats) s'est attelée aux opérations de taxation des terres. Elle a parcouru chacun des trois périmètres de syndicat; tenant compte de la pente, de l'exposition, de la forme et d'obstacles dans la parcelle, de la proximité de la forêt et de sondages à la tarière, elle a défini et mis à l'enquête sur plans des valeurs d'échange de terres, notées en points. Les meilleures terres agricoles avaient une valeur de 3,5 points, les plus faiblement taxées une valeur de 1 point. Ultérieurement pour déterminer la prétention de chaque propriétaire, le nombre de points d'une parcelle a été converti en franc (1 point = 1 franc). Les comités des syndicats ont ainsi mis à l'enquête, entre 2005 et 2009, le périmètre, le devis des travaux géométriques et la taxation des terres. Lors de la prise des vœux, la commission d'experts a rencontré chaque propriétaire et a élaboré un projet de nouvelle répar-

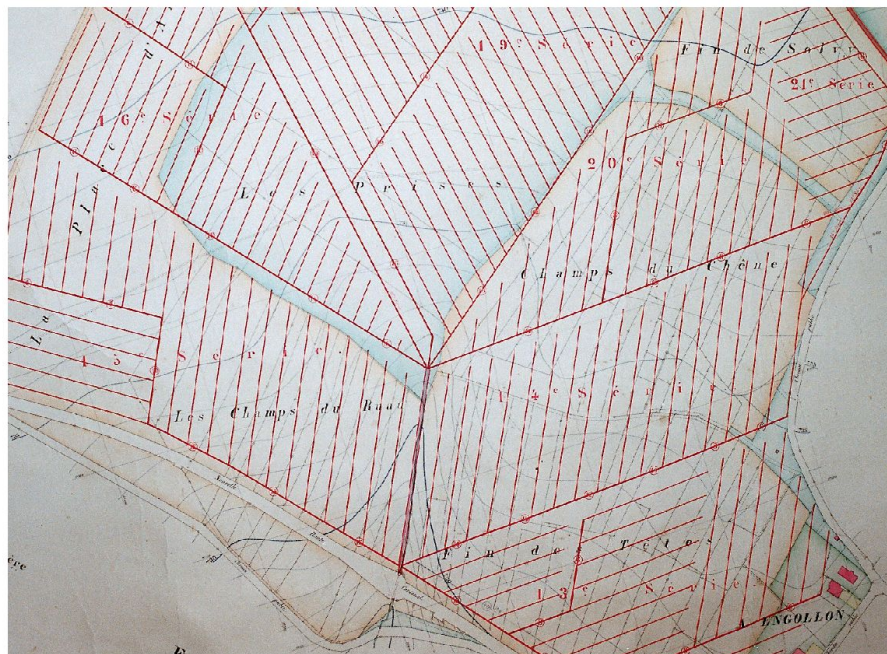


Fig. 1: Extrait d'un plan de drainage original de l'ingénieur Chandora de 1897, Engollon.

tition des terres. Elle a non seulement tenu compte de l'état de propriété mais aussi de l'état des locations des terres agricoles. Lors de la mise à l'enquête des nouvelles parcelles, le nombre de réclamations a pu être réduit au minimum. Même si cela n'a pas toujours facilité ses tâches, la commission d'experts a également pris en compte des échanges entre syndicats. Cela a permis une meilleure répartition des parcelles, puisque plusieurs propriétaires possédaient des terres dans deux, voire trois syndicats!

L'Etat de Neuchâtel s'est vu aussi attribuer au nouvel état des emprises en bordure de routes cantonales et le long du Seyon pour de futurs élargissements de routes, respectivement d'espaces cours d'eau.

### Travaux de construction

Pour affiner leurs projets de travaux de construction des chemins et travaux d'assainissement (collecteurs et drainages), les trois syndicats ont mandaté des bureaux d'ingénieurs spécialisés après

des appels d'offres selon la législation en vigueur sur les marchés publics. Les projets de détail ont été mis à l'enquête publique et la décision d'approbation cantonale par le chef de département a valu permis de construire. Mis en soumissions auprès d'entreprises du génie civil et/ou spécialisées en drainages, les travaux sont pratiquement terminés à Engollon. Ils ont débuté à la fin de l'été 2013 à Savagnier et ils devraient commencer en 2015 à La Côtère. Ils se réalisent par étapes en fonction des disponibilités financières du canton.

### Mesures de compensation

Dans le cadre de l'élaboration de leur rapport nature, les trois syndicats ont voué une attention toute particulière à la nature et au paysage. Le réseau écologique EcoRéseau Val-de-Ruz a été validé par le canton et accepté par l'OFAG en 2001. Il a depuis lors été renouvelé. Il couvre une superficie de 4'200 ha, dont 216 ha de surfaces de compensation écologique SCE en réseau, et regroupe plus de 80 exploitants. Les trois syndicats ont confirmé leur volonté de poursuivre les projets en maintenant la fonctionnalité et en valorisant plusieurs secteurs de grandes cultures. Comme la nouvelle répartition des terres entraîne une nouvelle répartition des surfaces de compensation, les exploitants ont été rendus attentifs à placer au mieux leurs prairies extensives.

|                                                                                           | SAF Engollon | SAF Savagnier | SAF La Côtère |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|---------------|
| <b>Constitution</b>                                                                       | <b>2004</b>  | <b>2005</b>   | <b>2007</b>   |
| Enquête périmètre, taxation des terres et devis travaux géométriques                      | 2005         | 2006          | 2009          |
| Enquête chemins, rapport nature et devis travaux génie rural                              | 2006         | 2007          | 2011          |
| Etude du nouvel état (commission d'experts et OAFO)                                       | 2007 – 2009  | 2009 – 2011   | 2012 – 2014   |
| Enquête nouvel état                                                                       | 2009         | 2011          | 2014          |
| <b>Entrée en jouissance du nouvel état</b>                                                | <b>2010</b>  | <b>2012</b>   | <b>2015</b>   |
| Construction des chemins et assainissements (bureaux d'ingénieurs et entreprises privées) | 2011 – 2014  | 2013 – 2017   | 2015 – 2018   |
| Eputation des servitudes (SGRF et OAFO)                                                   | 2014 – 2015  | 2016          | 2019          |
| Abornement du nouvel état et mensuration officielle (bureaux privés)                      | 2013 – 2015  | 2017 – 2019   | 2019 – 2021   |
| Répartition des frais                                                                     | 2015         | 2019          | 2021          |
| <b>Dissolution</b>                                                                        | <b>2016</b>  | <b>2020</b>   | <b>2022</b>   |



Fig. 2: Extrait du plan d'enquête des travaux de drainages et nouveaux collecteurs, SAF Engollon, 2013.

Les mesures de compensation obligatoires et volontaires des trois syndicats ont été placées aussi pour compléter le réseau initial. Des remises à ciel ouvert de collecteurs de drainages sont réalisées, des plantations de buissons et haies sont entreprises et des bandes anti-érosives

en prairie extensive permanente sont placées dans des secteurs en pente. Pour permettre aux collectivités publiques (canton et commune) de devenir propriétaires de l'entier des terrains touchés par les captages d'eau potable des Prés Royers, il a été procédé en cours d'opé-



Fig. 4: Commission d'experts en pleine taxation des terres, 2008.

ration à une extension du périmètre du SAF Savagnier. Les baux à ferme conclus avec les exploitants de ces terrains comportent des restrictions d'exploitation en lien avec la protection des eaux.

Bordant routes cantonales et ruisseaux traversant le périmètre, des talus abritent des populations de sanguiorbes officielles et d'azurés des paluds, papillon emblématique de l'EcoRéseau Val-de-Ruz. Les syndicats se sont engagés pour leur maintien.

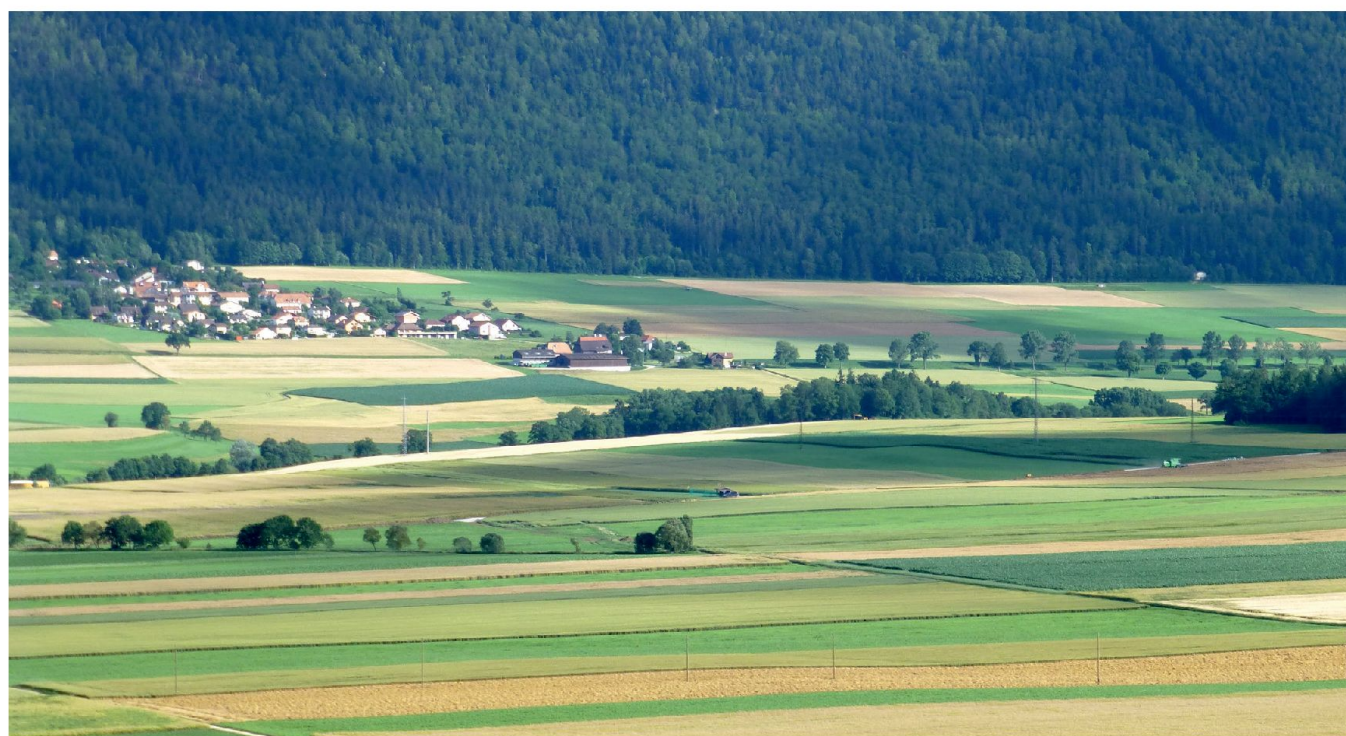


Fig. 3: Vue des SAF Engollon et La Côtière, 2013.



Fig. 5: Travaux de drainages à Engollon, 2011.



Fig. 6: Bétonnage d'un chemin à Engollon, 2012.

## Projet pour les contributions à la qualité du paysage

Le projet à la qualité du paysage du Val-de-Ruz est un des deux projets pilotes du canton de Neuchâtel pour 2014. Le périmètre de projet s'étend sur 6'112 ha, il couvre une partie des territoires communaux de Val-de-Ruz, Valangin, Rochefort et Corcelles-Cormondrèche. La SAU couvre 3'897 ha, soit 63 % du périmètre, répartie entre un peu plus de 100 exploitations agricoles. L'ensemble forme une large plaine, marquée par les grandes cultures. Les allées d'arbres bordant les routes constituent un des éléments paysagers caractéristiques du périmètre et participent fortement à son identité. Le Seyon et ses affluents jouent un rôle majeur dans la composition du paysage du Val-de-Ruz. Les grands défis du projet consistent à conserver la mosaïque de cultures qui fait la spécificité du grand paysage et à renforcer la structuration du paysage de proximité tout en maintenant son caractère ouvert et productif.

|                          |                                       | SAF Engollon | SAF Savagnier | SAF La Côtère |
|--------------------------|---------------------------------------|--------------|---------------|---------------|
| Statistiques ancien état | Surface [ha]                          | 229          | 505           | 262           |
|                          | Nombre de parcelles                   | 320          | 1380          | 573           |
|                          | Nombre de propriétaires               | 45           | 80            | 34            |
|                          | Moy. parcelles / propriétaire         | 7.11         | 17.25         | 16.85         |
| Statistiques nouvel état | Surface [ha]                          | 229          | 505           | 262           |
|                          | Nombre de parcelles                   | 74           | 149           | 93            |
|                          | Nombre de propriétaires               | 36           | 77            | 32            |
|                          | Moy. parcelles / propriétaire         | 2.06         | 1.94          | 2.91          |
| Coût des travaux         | Travaux géométriques [Fr.]            | 525'000      | 1'000'000     | 700'000       |
|                          | Construction chemins [Fr.]            | 2'455'000    | 3'450'000     | 2'100'000     |
|                          | Travaux hydrauliques et nature [Fr.]  | 1'120'000    | 2'120'000     | 1'900'000     |
|                          | Coût total [Fr.]                      | 4'100'000    | 6'570'000     | 4'700'000     |
| Taux                     | Taux subvention cantonale             | 40%          | 40%           | 40%           |
|                          | Taux contribution fédérale            | 34 + 6%      | 34 + 6%       | 37 + 7%       |
|                          | Taux subvention communale             | 5%           | 5%            | 5%            |
|                          | Travaux non subventionnables [Fr.]    | 80'000       | 120'000       | 90'000        |
|                          | Coût moyen, part propriétaire [ct/m²] | 30           | 22            | 23            |



Fig. 7: Ancien état de propriété à Engollon.



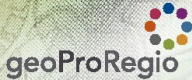
Fig. 8: Nouvel état de propriété à Engollon.

### Conclusion

Bénéficiant d'un fort soutien des pouvoirs publics, les travaux vont se poursuivre ces prochaines années. A terme, les agriculteurs bénéficieront de terrains propices à leurs activités, d'une dévestiture de qualité et de conditions favorables pour faire face aux nombreux défis de l'agriculture de demain.

Nicolas JeanRichard  
Service de l'agriculture  
Office des améliorations foncières (OAF)  
Tivoli 22  
CH-2003 Neuchâtel  
nicolas.jeanrichard@ne.ch

# DIENST LEISTUNG GEODATEN



## Wir haben die Lösung.

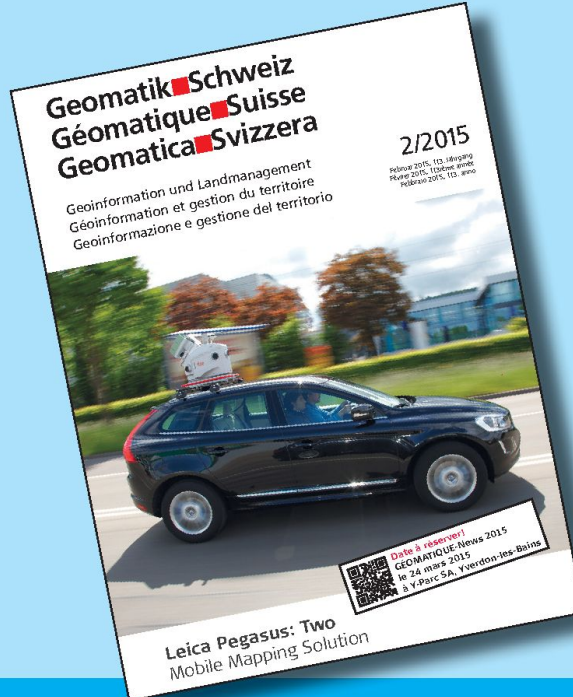
Topobase 2 nach Autodesk® AutoCAD Map 3D

Regionalwerke mit innovativer Datenmigrationslösung.  
Profitieren Sie von unserer Vorsprung.

Regionalwerke AG Baden, Haselstrasse 15, 5401 Baden,  
Telefon 056 200 22 22, Mail [gis@regionalwerke.ch](mailto:gis@regionalwerke.ch)  
[www.regionalwerke.ch](http://www.regionalwerke.ch), [www.geoprorégio.ch](http://www.geoprorégio.ch)



## Fordern Sie noch heute die Mediendaten 2015 an.



**Geomatik Schweiz  
Géomatique Suisse  
Geomatica Svizzera**  
Geoinformation und Landmanagement  
Géoinformation et gestion du territoire  
Geoinformazione e gestione del territorio

**2/2015**  
Février 2015, 112, 113, 114, 115  
Prix 2015, 112, 113, 114, 115  
Prix 2015, 112, 113, 114, 115

**Leica Pegasus: Two**  
Mobile Mapping Solution

**www.geomatik.ch**